

Autant que je le sais, M. Lavoie a bien rempli ses fonctions, quoique j'aie souvent entendu dire qu'il avait pris une part active dans les luttes contre le parti auquel je suis lié. Les amis de M. Letellier et de M. Lavoie ont donc mauvaise grâce à faire ce reproche. On savait fort bien, lorsqu'il a été nommé, que M. Lavoie était rouge en politique, comme l'honorable député de Charlevoix peut le dire. Il eût donc mieux valu que l'honorable député (M. Casgrain) n'eût pas reproché au très honorable député de Kingston de trouver à redire sur la conduite d'un homme qu'il avait nommé lui-même.

Sir ALBERT J. SMITH—Je crois pouvoir contredire l'assertion que le *Lady Head* a été employé à des fins politiques, l'année dernière, lors de l'élection de Gaspé. Je me rappelle parfaitement que les faits sont ceux-ci : —ce vapeur s'en allait aux îles de la Madeleine, et on demanda si M. Flynn pouvait prendre passage à bord pour s'y rendre. Je télégraphiai que cela pouvait se faire, et aussi que le Dr. Fortin, l'adversaire de M. Flynn, pouvait avoir le même privilège. Je chargeai le capitaine d'en prévenir le Dr. Fortin, et c'est tout ce que je sais de l'affaire.

M. LANGEVIN—J'ai été informé dans le temps, sur bonne autorité, que le vapeur n'allait pas aux îles de la Madeleine pour affaires publiques, mais seulement pour servir les intérêts de M. Flynn. Lorsque le Dr. Fortin fut invité à y aller aussi, on savait très bien qu'il ne pouvait pas accepter, et de fait, il ne s'y rendit pas par ce steamer.

M. MACKENZIE—On demanda si le vapeur pouvait être retardé, mais cela fut refusé. Permission fut donnée à M. Flynn de visiter les îles de la Madeleine simplement parce qu'il n'y avait pas d'autre moyen possible de traverser aux îles d'où M. Flynn se trouvait alors, à moins qu'un navire ne prit cette direction par hasard. L'honorable député de Charlevoix est donc dans l'erreur à propos de ce qu'il avance.

Si les messieurs de la gauche veulent soulever une discussion à propos de l'usage des steamers pour des fins politiques, je puis dire que nous pouvons

leur répondre et les rencontrer sur ce terrain.

M. LANGEVIN—Ce genre d'argumentation ne satisfera pas. Nous avons le cas devant nous, et nous devrions le discuter. Il n'y a pas besoin de faire de menaces à propos d'autres cas. Nous prétendons que ceci est un usage reprehensible des deniers publics.

M. MACKENZIE—Je me rappelle parfaitement qu'un télégramme a été reçu, demandant la permission de prendre passage à bord du vapeur, et cette permission fut accordée à condition qu'il ne serait pas retardé. Ainsi que l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries l'a expliqué, le même privilège fut donné au Dr. Fortin. C'est là tout ce qui a été fait; et le vapeur n'a jamais été employé, à la connaissance du gouvernement, pour des fins politiques ou dans l'intérêt d'aucun candidat.

M. LANGEVIN—Je vais télégraphier à celui qui m'a donné ces renseignements, et je communiquerai à la Chambre les informations détaillées que je pourrai en obtenir. Mais je répète que l'officier dont il s'agit a certainement employé son influence et sa position dans un but politique. C'est un agent d'élection, et si l'honorable député de Gaspé était ici, il corroborerait ce que je dis.

M. MITCHELL—Durant tout le temps que j'ai administré le département de la Marine et des Pêcheries, aucun vapeur n'a jamais été employé à des fins politiques.

Le crédit est voté.

132. Pisciculture, passes-migratoires et bancs d'huîtres..... \$16,000.

M. McKAY—Je désirerais attirer l'attention du gouvernement sur un banc d'huîtres de mon voisinage, qui a été locé il y a dix ou onze ans, avec l'entente que le locataire (dont le bail était de 21 ans) l'emploierait pour cultiver les huîtres. Or, le locataire de ce banc d'huîtres ne l'a jamais utilisé; il n'y a pas dépensé une piastre, et il n'en a jamais tiré un minot d'huîtres.

Autrefois, les cultivateurs des environs avaient l'habitude d'employer la vase coquillière qui s'y amasse pour